



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**COMPRENDRE LES MÉCANISMES
DE LA COMPTABILITÉ
POUR MAITRISER LES COMPTES D'UNE STRUCTURE
CULTURELLE**

21 H / 3 JOURS

Par [Stella BOMMEL](#). Comptable de formation, elle a travaillé au sein de plusieurs structures culturelles et de compagnies de spectacle vivant. Elle est aussi membre de conseil d'administration d'association.

Cette formation vous permettra d'appréhender, de comprendre et d'analyser les outils comptables (hors comptabilité publique) d'une structure culturelle pour mieux les utiliser dans votre quotidien.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- appréhender les grands principes de la comptabilité et les mécanismes des écritures comptables (opérations courantes, subventions, paie, TVA, etc.)
- utiliser les principaux termes comptables à bon escient
- lire et d'analyser les principaux documents comptables (grand livre, balance, compte de résultat, bilan, etc.)

Publics concernés et pré-requis

Toute personne désireuse d'acquérir et de développer ses compétences dans le secteur culturel (hors comptabilité publique). Cette formation ne nécessite aucune connaissance préalable. En fonction de la composition du groupe, des sessions par niveau peuvent être envisagées.

Contenu de la formation

- Principes comptables et plan comptable
- Techniques de base de la comptabilité, notion de charges et de produits, notion de débit et de crédit, comptabilisation des documents
- Immobilisations et amortissements, provisions
- Traitement comptable de la TVA, établir une déclaration de TVA
- Comptabilisation de la paie
- Régularisations de charges et de produits, écritures d'inventaire de fin d'exercice
- Comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexes

Le contenu pourra être adapté en fonction de la composition du groupe.

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne **exposé théorique** (apports théoriques, pédagogie interrogative) et **exercice pratique**, via notamment des exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants (pédagogie active interrogative). **La pédagogie active est priorisée**, par des mises en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque personne suivant la formation). Les **supports pédagogiques** et les **références bibliographiques** sont fournis à chaque participant.es pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un questionnaire de positionnement permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide d'auto-diagnostic, de mises en situation, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Une évaluation « à froid » est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

Moyen et accessibilité

Taille du groupe : entre 4 et 10 personnes

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se crée. Si cette formation n'apparaît pas encore dans notre calendrier, n'hésitez pas à nous appeler !

La formation se déroulera en Présentiel

En fonction du nombre et de la composition des stagiaires, elle se tiendra dans les locaux d'une autre structure lilloise partenaire (à déterminer).

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil. Les salles de formation sont équipées de tableaux, moyens de projection, accès au Wifi (dans la majorité des cas).

Les stagiaires devront se munir d'une **calculatrice**, d'un **crayon de bois**, d'une **gomme**, des **outils comptables** à leur disposition (bilan, compte de résultat, grand livre, balance...)

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de nos structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une personne : 750 HT + 150€ (TVA 20%) = 900€ TTC

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact : Anne-Sophie MELLIN responsable des formations et référente handicap

03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

FILAGE – 7b rue de Trévisé, Lille (59) – NDA : 32 59 10645 59 – Siret : 892 090 424 000 11

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR WWW.FILAGE.FR